

A - LE PARTI ARCHITECTURAL

COMPOSITION ET INSERTION DU PROJET DANS LE SITE

REFLEXION SUR LE SITE

Situé sur des remblais sur la zone maritime du Bassin d'Arcachon, le terrain se développe en bordure des ports ostréicoles de GUJAN MESTRAS, et principalement celui de la Barbotière.

Deux passages franchissent la voie de chemin de fer et desservent depuis le centre la voie principale de liaison bordant le terrain.

Une voie latérale longe la limite Sud-Ouest du terrain et dessert une partie des installations du Port de la Barbotière.

La partie Nord-Est est mitoyenne des terrains laissés à la végétation naturelle : herbes hautes et végétaux marins.

Un chenal relie le Bassin au Port du Lycée dans l'angle Nord-Ouest du terrain.

L'ensembles des constructions environnantes implantées linéairement le long des quais et des bassins d'exploitation est à l'image de l'Architecture des PORTS DE GUJAN MESTRAS

Ce sont des bâtiments en bois avec couvertures en tuiles, dont les notes colorées sont apportées par les ouvertures, portes et fenêtres.

Le site semble être né du mariage de l'eau et de la terre domestiquées par l'homme qui a su exploiter cette situation exceptionnelle en développant la culture dans le " Jardin maritime".

Le respect des éléments existants et des éléments naturels sera déterminant dans la recherche du Parti Architectural.

REFLEXION SUR LE PROGRAMME

Le programme fait apparaître quatre grandes zones dont les accès et les liaisons sont les éléments directeurs de l'organisation des espaces :

- les locaux techniques, ateliers et magasins, dont le fonctionnement impose une organisation indépendante mais en relation avec les voies extérieures et maritimes.
- les locaux d'enseignement et administratifs fonctionnent en interconnection. Leur diversité et leur nombre important imposent une lecture simple des circulations dont l'Agora en sera le cœur. La spécificité de l'enseignement aquacole oblige une liaison intime avec les zones maritimes.
- les locaux d'hébergement et d'habitation, à planter à l'écart des zones de travail afin de leur conférer un cadre de vie agréable.
- les aires extérieures, à l'exception de la zone sportive, en relation avec les gymnases, sont orientées vers le port et les bassins aquacoles.

Il conviendra de traiter tout particulièrement :

- les accès routiers et maritimes,
- les bâtiments à conserver et à intégrer à la composition
- le fonctionnement du Lycée durant la construction.

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

LE CHOIX ARCHITECTURAL

Le terrain et le programme définissent les choix prioritaires dans la recherche des axes de composition.

Dans le fonctionnement global du Lycée, la relation vers le port a été retenue comme l'axe principal.

Chaque unité fonctionnelle sera directement distribuée depuis cet axe dont l'Agora en est le point de départ et le Port l'aboutissement.

L'entrée principale située au centre de la limite Sud du terrain permet d'accéder directement à l'Agora en longeant les locaux des gardiens.

L'Agora, ceinturée par un bâtiment en couronne, distribue à la fois l'Administration, les locaux des professeurs, et le C.D.I.

De l'Agora prend naissance l'axe de composition formant l'espace privilégié de distribution des salles d'Enseignement situées de chaque côté et reliées à l'étage par des passerelles couvertes.

Les salles d'Enseignements techniques implantées au-dessus des ateliers sont en communication visuelle avec ces dernières.

Les bâtiments réservés à l'Enseignement aquacole sont réunis en rez-de-chaussée en tête de la composition et en relation directe avec les équipements extérieurs et le Port.

La Salle de Navigation panoramique domine le Bassin.

Au Nord-Est de l'Agora, à l'écart des espaces réservés à l'Enseignement, se développe le bâtiment d'hébergement comportant, en rez-de-chaussée les salles de restauration et les cuisines, et sur deux niveaux les chambres d'Internat.

Des coursives abritées et ponctuées par des bancs surmontés de coupoles lumineuses prolongent les espaces récréatifs et complètent l'animation de la rue.

L'ensemble des ateliers et des magasins techniques liés aux deux bâtiments conservés, détermine une cour d'exploitation permettant les liaisons fonctionnelles extérieures entre chaque partie technique du programme.

Le volume abritant les magasins implantés entre les bâtiments conservés crée un écran visuel entre le Port de la Barbotière et la cour d'exploitation. Cette cour est cependant largement ouverte sur le terre-plein du Port afin de permettre les manutentions des gros bateaux.

L'un des bâtiments conservés, étant plus particulièrement réservé à l'aménagement d'un gymnase, l'autre gymnase est situé à proximité et est en liaison directe avec l'ensemble des aménagements sportifs.

Les logements de fonction, groupés en hameau à l'extrême Nord-Est du terrain, en bordure des viviers et de la réserve d'eau de mer, de par les matériaux employés et leur volumétrie, s'apparentent à un village ostréicole dans un cadre marin tout à fait exceptionnel.

La réserve d'eau douce, conçue en bassin d'agrément semi publique, animée par les cascades en provenance de toitures, offre un cadre de travail agréable au personnel administratif tout en isolant les logements de fonction du reste du Lycée.

De plus, le Parti Architectural se trouve renforcé par les reflets des bâtiments dans l'eau, élément essentiel et symbolique de la vocation de cet ensemble.

VOLUMES ET MATERIAUX

La volumétrie de l'ensemble s'explique, d'une part par l'exiguité du terrain d'assiette, d'autre part par le programme lui-même dans lequel les bâtiments nécessitant une grande hauteur sont conséquents.

Les dimensions du terrain nous ont amené à concevoir, sur trois niveaux, l'ensemble restaurant-internat, unité indépendante s'apparentant ainsi à un hébergement à caractère hôtelier.

Pour les mêmes raisons, les salles d'Enseignement Général se développent à l'étage, créant ainsi un préau tout en ménageant, depuis la rue et l'Agora, des transparences vers le Bassin d'Arcachon.

Le bâtiment circulaire de l'Administration, à l'étage, s'appuie sur les aires de rencontre des circulations intérieures.

Les façades des ateliers recevront une vétue aux reflets métalliques accrochant la couleur du ciel afin de minimiser l'impact visuel de ces masses, favorisant ainsi une meilleure insertion dans cet environnement sensible.

La composition se développe, suivant une progression, vers les bâtiments en bois, en bordure des zones maritimes.

Le bois et la tuile, matériaux caractéristiques du bâti environnant, mémoire du site, apportent à la fois couleur, chaleur et continuité.

LES PHASES DE CONSTRUCTION ET LES EVOLUTIONS

La majorité des bâtiments étant implantée sur la partie située au Nord-Est des deux bâtiments conservés, seuls seront déposés quelques bâtiments d'enseignement en place.

La majorité des installations existantes étant maintenue en place et en exploitation durant les travaux, l'Enseignement pourra continuer à y être dispensé.

En fin de chantier, ces bâtiments seront démolis afin d'y installer les aires sportives de plein air.

Les extensions extérieures pourront se développer au premier niveau sur le bâtiment réservé à l'Enseignement Aquacole.